

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 AOUT 2004 PROCES-VERBAL

### Présents :

MM. NISSET, MERCKEN, AFANO, EMMANUELIDIS, HAULET, NOEL, BOURGUEIL, JOSPIN, SIMON, SURAIN, MANSET, VANCRAYNEST, POLMANS, ELIAS, DE GROOTE, PONCELET, TREPAGNE et HUBERT.

Mme HENROTTE

### Excusés :

Mmes PRIGNON et ELIAS

MM. HAULET et BERG

Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 18 juin 2004

Le procès-verbal est approuvé sous réserve de remarques qui pourraient être faites ultérieurement étant donné que le procès-verbal du 18 juin est distribué en séance.

Monsieur Manset était parmi les personnes présentes au CA du 18 juin 2004.

Dossier Maribel social : situation à ce jour

Pas de nouveauté dans le cadre de ce dossier.

Au niveau du Fonds Maribel social, celui-ci n'a pas encore reçu la dotation se rapportant à la régularisation des cotisations relatives au 4ème trimestre 2003.

Préparation des commissions de travail

- Commission sociale du 2 septembre 2004  
Cette commission sociale portera principalement sur les descriptions de fonctions du personnel de production et sur la préparation au prochain cahier de revendications des organisations syndicales.
- Commission subsides « investissements » du 14 septembre 2004  
Cette commission subsides « investissements » portera principalement sur la préparation de la rencontre avec la SOWECSOM et sur le budget investissements 2004 de l'AWIPH.
- Commission subsides  
Cette commission traitera des points relatifs à l'AGW de subventionnement et d'agrément des ETA. Elle sera mise en place dès que nous pourrons être au point avec le système de réductions cotisations patronales des ETA. L'objectif étant de comparer l'ancien système de subsidiation sur salaire appliqué par l'AWIPH avec le système forfaitaire de 18 % appliqué actuellement.

Les membres s'étant déjà déclaré pour réaliser cette simulation sont MM. Noël, Klinkenberg, Di Maria, Jospin, De Groote.

- Commission formation du 21 septembre 2004.  
Un problème budgétaire se pose pour couvrir toutes les formations psychosociales pour 2004 (cf. annexe 1). Le budget de l'AWIPH est trop peu élevé par rapport aux personnes inscrites jusqu'à présent.

Une des solutions, dans un premier temps, serait de puiser dans le budget des 10 euros par personne voté en AG du 18 juin 2004 (cotisation de solidarité). Dans un second temps, une demande d'extension du budget de l'AWIPH sera sollicitée.

Il est fait néanmoins remarqué que le budget solidarité doit être limité aux 2 premiers jours de formations uniquement. A partir du 3ème jour, la formation serait alors payante.

Moyennant cette remarque, le CA approuve la proposition de puiser dans le budget solidarité (10 euros par travailleur) pour couvrir les formations psychosociales.

Vu que 2 personnes seulement se sont inscrites jusqu'à présent pour la commission formation, il est fait appel aux inscriptions.

Remarque générale pour toutes les réunions de travail, celles-ci sont ouvertes à tous les membres, pas uniquement aux administrateurs. Il est désormais possible de s'inscrire en ligne via le site internet de l'EWETA.

Suites de la journée du 1er juillet 2004

Lors de cette journée, l'AWIPH a présenté son projet de simplification administrative pour le traitement de toutes les données à fournir par les ETA. Il s'agit d'un vaste projet informatique qui pourrait également établir une connexion vis-à-vis des déclarations ONSS.

L'EWETA a officiellement envoyé un courrier à l'AWIPH pour marquer le vif intérêt du secteur par rapport à ce projet et signaler que le secteur souhaite même être consulté pour donner son avis.

Divers

APE  
Une note est distribuée en séance sur l'extrait relatif aux APE paru dans les accords gouvernementaux 2004-2009. Les questions des membres relatives à la mesure APE peuvent être adressées au secrétariat de l'EWETA à Madame Demany Corine qui relayera au besoin auprès de l'UFENM.

Participation de l'EWETA aux salons de l'Economie sociale des 17 et 18 septembre 2004 et Alter Egaux des 23-24 et 25 septembre 2004.

Pour rappel, le CA avait voté un budget afin que l'EWETA puisse se doter du matériel nécessaire pour participer à ces 2 prochains salons.

Ces participations s'inscrivent dans le cadre de l'amélioration de notre visibilité et du renforcement de l'IMAGE des ETA souhaité par l'enquête de satisfaction.

A cette occasion, des brochures de présentation des ETA et de l'EWETA ont été réactualisées réimprimées.

Journée de réflexion du 7 septembre 2004 avec les organisations syndicales.

Le but de cette journée est de faire un brainstorming sur le secteur ETA. Il s'agira d'aborder des points comme la limitation d'emplois à cause du quota par exemple.

L'EWETA a listé une série de points pouvant être discutés avec les organisations syndicales, il s'agira alors de voir les points communs avec leur liste.

La participation à cette journée est ouverte aux membres de la Commission paritaire.

Fonds de l'économie sociale et durable

Il est rappelé que les ETA peuvent faire appel à ce fonds pour obtenir des financements.

Relance de notre action emploi auprès du nouveau gouvernement.

L'EWETA a relancé les nouveaux Ministres ayant dans leurs compétences les matières relatives à notre secteur.

Il est de tradition que ce soit les membres du bureau qui participent aux délégations habilitées à rencontrer les interlocuteurs politiques.

Bourse de l'emploi

La bourse de l'emploi ne sera plus couverte par le projet EQUAL mais néanmoins l'EWETA poursuivra cette bourse de l'emploi indépendamment de ce projet étant donné que ce service est bien apprécié par les ETA.

Déclaration de politique régionale

Monsieur Emmanuelidis a participé à une rencontre au niveau du CESRW à travers la représentation de l'UFENM dans laquelle il a pu suggérer de faire mentionner le secteur des ETA dans le pôle « création d'emplois ».

Il s'agira ensuite notamment de voir comment promouvoir l'emploi des personnes handicapées en synergie avec le secteur non marchand et traditionnel.

Création d'un secrétariat social pour le secteur non marchand.

L'UFENM a en projet de créer un secrétariat spécifique au secteur non marchand rendant des services spécifiques à ce secteur.

L'idée est de rassembler tous les secrétariats déjà spécialisés dans un seul et de le rendre opérationnel dès janvier 2005. Le but étant également d'obtenir une meilleure cohérence entre les pressions politiques et techniques de secteur non marchand.

G. NISSET, Président

P. DE GROOTE, Secrétaire

[retour au sommaire des PV](#)